

MAISON [↑] Le passeur

71, rue de Ramezay, Bureau 227

Sorel-Tracy, QC, J3P 3Z1

WWW.maisonlepasseur.com



Rapport annuel 2016 – 2017



MAISON

Le passeur

Remerciements :

- CISSS Montérégie Est.
- Ministère de la sécurité publique
- Centraide Richelieu-Yamaska

Merci également à:

- Nos membres, bénévoles et partenaires.

Sommaire

Mot d'ouverture et mot du président.....	4-5
Équipe de travail et formations suivies en cours d'année.....	6-7
Activités cliniques	7
Tableau 1.....	7
Participation à la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu.....	8
Approches d'intervention.....	9
Services offerts.....	10-11
Activités d'expertise.....	12
Projet spéciaux.....	13-18
Relations communautaires.....	19
Fonctionnement démocratique.....	20
Profil statistique	21-29
Aperçu 2017-2018.....	30-31
Annexe 1- Les états financiers vérifiés 2016-2017.....	32

Mot d'ouverture

Chers Lecteurs,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à parcourir notre rapport d'activités 2016-2017.

Conscients de l'importance de notre rôle d'inclusion et d'intervention auprès de la population masculine, nous sommes assurés que chacun des usagers a été accueilli, intégré, et soutenu en tenant compte de son potentiel, de son identité et de ses choix. A cet effet notre modèle d'intervention, en vigueur depuis 3 ans, a continué à guider nos interventions et à prendre forme dans notre culture organisationnelle. De plus, nous avons développé une excellente polyvalence et cohésion comme équipe durant l'année, ce qui a contribué à favoriser la persévérance et la participation de nos usagers.

Encore cette année, la stabilité de notre équipe de travail a représenté un atout incontestable dans le maintien d'une expertise de savoir-faire. Leur engagement et leur passion sont au centre de la qualité et de la cohésion de nos services. Nous avons également maintenu d'excellents rapports de collaborations avec nos partenaires du milieu que ce soit au communautaire ou dans les réseaux institutionnels. Tout au long de l'année nous avons enrichi nos liens de collaboration par la mise en place de projet. La complémentarité que nous avons développée avec eux fait en sorte que la personne peut retrouver l'aide dont elle a besoin peu importe où elle se situe dans son processus de changement.

Riche d'une expérience de près de 30 ans dans le domaine de l'intervention en contexte de violence conjugale et familiale ou de détresse causé par d'autres problématiques, notre organisme maintient son désir de faire une différence dans la qualité de vie des hommes en difficulté. A juste titre, la direction et le conseil d'administration veillent toujours à la bonne marche de l'organisme et à ce que soient exercées les activités en lien avec la mission et la vision de l'organisme.

Bonne lecture !

Louise Pante / Coordinatrice et intervenante

Mot du président

Il nous fait plaisir de vous rencontrer encore une fois à l'occasion de l'assemblée annuelle.

Il est toujours agréable de vous faire part d'une majorité de bonnes nouvelles et de vous présenter nos projets pour l'année à venir.

En premier lieu, je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux et celles qui par leur travail visible ou invisible, contribuent à faire de notre organisme, un ancrage solide pour des gens malmenés par la vie ; un endroit qui a permis à plusieurs de retrouver le goût de vivre. Je remercie particulièrement Louise Plante pour son leadership et l'ambiance de travail dans la joie qu'elle a su implanter chez nous.

Nous vous parlions l'an dernier de publiciser davantage notre service ; c'est maintenant chose faite avec la création de notre site internet et de notre page Facebook. Les autres projets que nous avons en vue sont en cours de mise sur pied.

Notre financement demeure toujours un sujet d'inquiétudes, mais nous saurons trouver en temps et lieu les méthodes efficaces pour régler le problème.

Encore un gros merci à toute notre belle équipe.

Robert Dumont

Président

Équipe de travail



Intervenants psychosociaux

Alain Guévremont
Cathy Bernatchez
Serge Hébert
Louise Plante
Marie-Klaude Gagnon
Carolane Labbé

Superviseur clinique

Pierre L'Heureux

Formations suivies en cours d'année par l'équipe :

- Séminaire administratif du regroupement À cœur d'hommes du 5 et 6 mai 2016.
- Formation prévention du suicide 3 jours (1-2-8) décembre 2016.
- Formation sur la notion de transfert et contre-transfert en relation d'aide le 23 novembre 2016.
- Formation de 2 jours sur « Comment favoriser le changement sous l'éclairage de l'Entretien Motivationnel ».

Formations suivies en cours d'année par l'équipe suite :

- Grand rassemblement 27-28 octobre 2016 (Activité du regroupement à Cœur d'hommes).
- Formation avec la CDC concernant le « Marketing social » 20 avril 2016.
- Participation à l'AGA d'à Cœur d'homme en juin 2016

Activités cliniques

TABLEAU 1
Rapport de fréquentation 2016-2017

Clients actifs	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Actifs en début d'année	21	42	40
Nouvelles demandes	99	142	130
Nombre total de clients reçus	120	184	170
Fin de participation			
Fin de programme (20 semaines)	21	25	22
Addition des désistements/ exclusions/groupe/individuel.	28	18	13
Nombre de clients actifs en fin d'année au 31 mars 2017	21	42	40
Rencontre de groupe			
Nombre de rencontres de groupe	139	74	65
Fréquentation réelle	575	328	271
Rencontre individuelle			
Nombre de rendez-vous en individuel réalisé	97	291	375

Note : le taux de persévérance correspond au taux de participation par rapport à ce qui est prévu au programme. Plus le taux est élevé, plus la clientèle est assidue.

Participation à la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu

La Maison le Passeur participe activement au déroulement des rencontres de la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu, afin de rejoindre sa philosophie de promotion-sensibilisation et de travail en amont auprès des jeunes pour le développement de stratégies adéquates de gestion des émotions. La mission de la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu est la suivante :

Mission

En collaborant entre partenaires autour d'enjeux qui touchent les réalités des jeunes du milieu, les membres de la TCJ, se sont donné les objectifs suivants :

- Viser l'amélioration de la qualité de vie des jeunes de 5 à 30 ans du territoire du Bas-Richelieu ainsi que les services qui leur sont rendus
- Favoriser la complémentarité et la concertation des organismes membres de la TCJ
- Développer les connaissances relatives à la réalité globale des jeunes
- Favoriser la planification et la réalisation d'intervention visant l'amélioration de la qualité de vie des jeunes et des services qui leur sont rendus
- Sensibiliser les organismes membres de la TCJ, à des réalités jeunesse et favoriser la prise de position de ces organismes relativement à ces réalités

De ce fait, l'an dernier, la Table a mis sur pied plusieurs projets afin de rejoindre cette mission. En voici quelques exemples :

- Mise sur pied d'un comité de travail afin d'évaluer la possibilité d'implanter dans la région une auberge du cœur.
- Revue pour souligner les bons coups des jeunes de notre région (4 revues par année).
- Projet vidéo « les bons mots pour en finir avec les maux » qui recense auprès des jeunes des pistes de solutions face à l'intimidation.
- Le projet « pour être bien, je... » installé dans le local du communautaire à la polyvalente Fernand-Lefèvre de Sorel-Tracy. Les animateurs sont des intervenants des ressources communautaires de la région, qui sont présents à ce local sur les heures du dîner afin d'animer la période du midi sur des sujets tels que :
 - Le respect des différences
 - Et si on prenait le temps de régler pacifiquement nos différends
 - Accueillir ses émotions et les comprendre afin de mieux s'orienter

La Maison le Passeur est membre de la Table de concertation jeunesse, et impliqué dans différents comités issus de cette table. Sa participation permet une visibilité de l'organisme auprès de partenaires ainsi que le développement de collaboration en ce qui a trait à nos projets ponctuels jeunesse.

Merci, à Marie-Klaude Gagnon pour son implication et de représenter si bien notre organisme à la mission d'aider nos jeunes.

Approches d'intervention

Approche psycho dynamique/analytique

Nous croyons que les problèmes et les émotions vécus par une personne sont, dans bien des cas, issus des expériences non résolues du passé. Les interventions psycho dynamiques/analytiques se font d'abord dans une optique de responsabilisation, et ce, en accompagnant l'homme dans la compréhension de sa dynamique interne. Parfois des outils concrets (visuels) sont utilisés pour faciliter la compréhension. Il est primordial pour la démarche de changement de prendre conscience de ses motivations internes et les conflits inconscients.

L'approche psycho dynamique/analytique repose donc sur :

- La prise de conscience des conflits internes refoulés
- La compréhension des (patterns) et des mécanismes de défense
- La compréhension des blessures inhérentes aux expériences du passé

Approche cognitivo comportementale

L'approche cognitive est centrée sur les (cognitions), c'est-à-dire les idées qu'un individu se fait de lui-même, de son passé et de son avenir. Les interprétations que fait un individu de ce qu'il est en train de vivre peuvent en effet largement déterminer son état émotionnel et son comportement. L'intervention cognitivo-comportementale, repose sur le fait que le changement des croyances et des pensées peut modifier les émotions et par conséquent, les comportements inadaptés

L'approche se définit par :

- Intervention structurée et directive
- Brève et limitée dans le temps
- Centrée sur les problèmes actuels et comment faire face aux difficultés quotidiennes
- Apprentissage de nouveaux moyens par des comportements alternatifs proposés
- Travail sur le lien entre les émotions, les valeurs, les interprétations et les cognitions sur les comportements
- Collaboration entre l'homme et l'intervenant (un travail d'équipe)
- Semer le doute dans les croyances rigides
- Basée sur le modèle éducationnel qui vise par un nouvel apprentissage à remplacer le comportement inapproprié
- Basée sur un objectif de la semaine (un devoir)

Services offerts

Informations et références téléphoniques

La réponse téléphonique et l'accessibilité à nos services demeurent intimement liées par la facilité à accéder à nos services le plus rapidement possible. Comme la demande d'aide des hommes se fait tardivement dans bien des cas, l'homme la perçoit comme un signe de faiblesse. Ils arrivent en vivant de grandes pertes ou sur le point d'en vivre. Considérant leurs tentatives d'avoir résolu leurs difficultés seuls, il est important de faire valoir le courage que ça prend de consulter pour envisager de nouvelles perspectives.

Les objectifs poursuivis lors des appels téléphoniques :

- Décoder le langage pour mieux comprendre le message
- Dédramatiser la demande d'aide
- Nommer la honte
- Évaluer les risques de dangerosité
- Assurer un accueil personnalisé à sa demande d'aide
- Référer adéquatement au besoin vers le service approprié

Rencontres individuelles d'orientation

Les rencontres individuelles permettent de recevoir de l'aide rapidement lors d'une situation difficile. La durée est déterminée selon les objectifs définis conjointement entre le participant et l'intervenant tout en respectant les approches d'intervention. Il arrive que le participant demande de commencer sa démarche sur une base individuelle puisqu'il n'est pas prêt à adhérer à une démarche en groupe. Pour répondre à ce besoin nous utilisons le programme de sensibilisation à la non violence et ou amorce au changement personnel.

Les buts poursuivis sont :

- Établir une relation de confiance
- Agir sur le <ici et maintenant>
- Mesurer les impacts et les conséquences des moyens utilisés sur sa situation personnelle et sur ses relations présentes et futures
- Outiller le participant dans sa situation difficile

Groupe en continu pour hommes en difficulté d'une durée 20 semaines

Ce service offre un groupe d'intervention sur une base continue durant 20 semaines, adapté aux besoins de la clientèle masculine suite à une situation difficile. Ainsi, le support et la force du groupe l'accompagneront dans sa démarche. Au cours de la démarche des nouveaux participants peuvent adhérer au groupe en autant que ça ne dépasse pas 6 participants. Des thématiques sont abordées en fonction des besoins exprimés par les participants. Parfois, le travail se fait en partenariat avec d'autres organismes communautaires. Les 3 groupes disponible cette année, le mardi et le mercredi en soirée et le jour soit jeudi en matinée ont contribué à augmenter notre taux de participation durant l'année.

Les objectifs du groupe ouvert sont :

- Briser l'isolement
- Diminuer l'écart de crise ou vulnérabilité
- Développer des habiletés relationnelles et son empathie
- Responsabiliser l'homme dans sa recherche de solutions
- Accroître ses capacités d'introspection
- Développer une solidarité entre eux



Activités d'expertise

Les activités d'expertise de la Maison le Passeur correspondent au partage du savoir détenu par l'équipe d'intervention. Sous forme d'atelier, de conférence, ou de formation, l'organisme est sollicité à l'occasion par des partenaires afin de partager les savoirs spécifiques en rapport avec quelques objectifs visés par notre mission :

- Offrir des services de sensibilisation, de prévention aux hommes de tout âge vivant une problématique de violence dans une relation de couple ou dans la famille, de même que ceux aux prises avec des difficultés émotionnelles, de l'isolement social et affectif ou toute forme de détresse personnelle.
- Faire des interventions de formation de prévention de la violence auprès des jeunes et des adultes ;

En 2016-2017, l'équipe a donné une formation de sensibilisation à la non-violence aux jeunes de l'organisme la Porte du Passant et du Carrefour jeunesse emploi.



Serge Hébert

Projets spéciaux

Bilan du projet détention

La Maison le Passeur a renouvelé l'entente avec le Ministère de la sécurité publique et a offert à nouveau une série d'ateliers portant sur la sensibilisation concernant la (non violence) et sur l'amorce au changement personnel au Centre de détention de Sorel. Les détenus et les prévenus dont 12 au total ont participé aux ateliers sur une possibilité de 27 inscriptions. Le programme s'est déroulé de septembre 2016 au 31 mars 2017. L'acquisition de connaissances concernant différents types de violences ainsi que ses mécanismes, à favoriser la responsabilisation face à leurs comportements et les impacts sur leur entourage immédiat. Lorsque ces détenus quittent la détention certains utilisent nos services par la suite en milieu externe ce qui s'avère une réussite en terme de sensibilisation. L'an prochain avec l'ouverture de la nouvelle détention nous devrions avoir plus de présences du début jusqu'à la fin de nos programmes. Bravo à Marie-Klaude et Carolane.

Projet d'intervention auprès des jeunes

Cette année la Maison le Passeur participe conjointement avec les Maisons des jeunes de la région de Sorel-Tracy, à la création d'un Voxpop sur le sujet de l'intimidation. Par des entrevues, les jeunes exprimaient leurs expériences sur les sujets de l'intimidation et la non-violence. Le but recherché est de réfléchir avec les jeunes sur des pistes de solution à la non-violence. La réalisation de ce montage vidéo sera présentée par les jeunes dans le cadre d'une conférence de presse et de la journée décrétée de la non-violence le 2 octobre. Lorsque certains jeunes partagent leur vécu comme victime de geste d'intimidation, nous avons observé de la part des autres une prise de conscience des séquelles laissées sur les victimes. Merci à Carolane Labbé et Marie-Klaude Gagnon.





Marjory Vaillant Gamelin



Maison des Jeunes de Sorel-Tracy

Projet de correspondances auprès des jeunes

Une initiative intéressante de la part d'un intervenant consistait à créer et échanger avec le soutien d'une enseignante, des cartes de souhaits dans le cadre de la fête de la St-Valentin. Suite à des ateliers de sensibilisation ayant comme thème l'intimidation, l'intervenant et l'enseignante ont mis sur place un atelier de création des cartes de souhait avec les enfants, pour nos hommes en démarche. Les jeunes de 10 ans d'une classe au primaire ont été sensibilisés aux difficultés que traversent nos hommes. En créant des cartes d'encouragements à nos participants cela a suscité un impact très positif de part et d'autre. Nos hommes se sentaient valorisés par le fait d'être reconnu comme tel par un enfant et les enfants ont vécu un sentiment d'accomplissement d'avoir posé une action de bienfaisance.

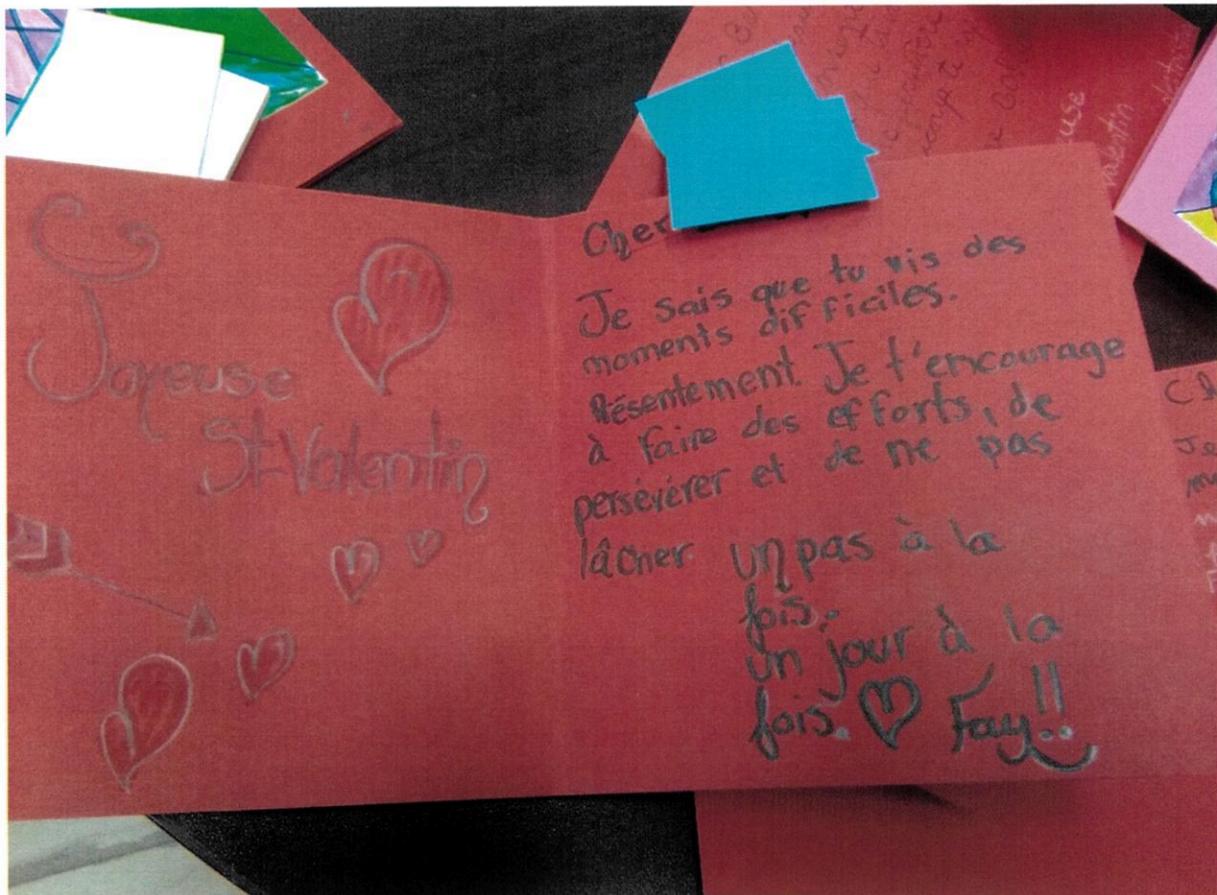


Classe de quatrième année de l'académie Des Sacrés-Coeurs

<https://www.facebook.com/Maison-Le-Passeur-149235365132729/?fref=ts>



Alain Guévremont





Merci à la direction de l'académie des Sacrés-Cœurs et à Madame Julie et Monsieur Guévremont que les enfants surnomment Monsieur Alain.

Accueil d'une nouvelle employée par une entente tripartite avec l'organisme Carrefour Jeunesse-emploi Pierre-de Saurel

Nous avons embauché une jeune adulte dans le cadre du projet « relève objectif carrière ». Elle a bénéficié de notre expertise de travail du 30 janvier 2017 au 21 avril 2017. L'organisme a accepté de poursuivre son intégration jusqu'en juillet 2017. Comme équipe ce fut une expérience enrichissante de permettre à une jeune adulte d'exercer un métier d'intervenante. Elle représentait un modèle positif auprès de notre clientèle de cette tranche d'âge, ce qui s'est avéré facilitant pour créer un lien de confiance avec eux. Merci à Carolane pour son implication et son intégration auprès de notre équipe.



Carolane labbé

Relations communautaires

L'organisme a poursuivi son effort de réalisation de sa mission de façon multisectorielle et concertée à plusieurs niveaux en 2016-2017, notamment :

- Représentation de l'organisme à la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu, puisque nous intervenons en partie auprès la clientèle jeunesse. Nous sommes en mesure d'échanger et de promouvoir des projets d'intervention à venir ou en vigueur.
- Participation au Grand rassemblement d'à cœur d'homme le 27 et 28 octobre 2016
- Participation au Centre de formation professionnel en présentant nos services par notre présence à un kiosque d'information et de sensibilisation auprès des jeunes adultes.
- Participation comme administratrice au Conseil d'administration du Centre résidentiel et communautaire de Joliette (CRC) dans le but de favoriser un travail de développement en partenariat régional en réinsertion social et milieu d'hébergement.
- Participation à une conférence de Presse à Montréal avec l'organisme à Cœur d'homme pour le lancement de la campagne de sensibilisation « Flash pour des rapports égalitaires ».
- Conférence au Cégep Sorel-Tracy en octobre 2016 pour présenter nos services au niveau troisième année du DEC en éducation spécialisée par Louise Plante, et Marie-Klaude Gagnon.
- Participation et présentation en équipe d'un « power point » du plan d'action en santé mentale de 2015-2020 à la table de concertation du réseau intégré des services en santé mentale et dépendance le 19 avril 2016.
- La coordonnatrice représente l'organisme à la table du réseau intégré de services en santé mentale et dépendances (CISSS Montérégie-Est).
- La coordonnatrice porte le du plan d'action de la détresse masculine et la demande d'aide des hommes, en partenariat avec la sécurité publique(SQ), Maison la Source, la Surveillance communautaire, Carrefour Jeunesse emploi et le CISSS Montérégie Est.
- La coordonnatrice à représenté l'organisme à l'association à cœur d'homme à Québec, a participé à des séminaires cliniques et administratifs soutenant la concertation nationale des ressources pour hommes en violence conjugale.
- La table des organismes pour hommes de la Montérégie (TOHOM) a également été le lieu d'une concertation stratégique visant à améliorer l'offre de services pour l'ensemble de la région.
- La coordonnatrice à présenté nos services à d'autres organismes pour en faire la promotion.
- Investissement dans une campagne de publicité et de visibilité en partenariat avec la Maison la Source à compter du mois d'août 2016 et tout au long de l'année.
- Plusieurs rencontres ont eu lieu entre la coordonnatrice et d'autres directeurs d'organismes communautaires.
- Participation au Gala reconnaissance de l'action communautaire et de l'économie sociale Pierre-de-Saurel le 30 mars 2017.
- Présentation de nos services aux jeunes travailleurs de l'organisme Recyclo Centre de Sorel par Serge Hébert en mars 2017.
- Poursuite de notre participation a un projet de recherche sur « la construction contemporaine du problème de la violence conjugale et de ses réponses chez les organismes œuvrant auprès des conjoints ayant des comportements violents », avec l'université de Laval et le CRIVIFF (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes).

Fonctionnement démocratique

La Maison le Passeur est un organisme à but non lucratif régi sous la 3^e partie de la loi sur les compagnies du Québec. En ce sens, la corporation est constituée de ses membres réunis en assemblée générale et représentés par un conseil d'administration dûment élu.

Le conseil d'administration, s'est officiellement réuni 9 fois depuis la dernière assemblée générale ayant eu lieu le 16 juin 2016. Le conseil d'administration est composé des membres suivants :

- Robert Dumont (Président)
- Luca Gati (Vice président)
- Sylvie Cantin (Trésorier)
- Louise Gagnon (secrétaire)
- Virginie Guillard (administrateur)
- Diane Allard (administrateur)
- Poste vacant (administrateur)

En date du 29 mai 2017, date où la liste des membres a été adoptée par le conseil d'administration, la Maison le Passeur est composée de 29 membres en règle.

Bilan des actes posés par les administrateurs

Au cours de l'année, les administrateurs ont agi avec diligence et ont veillé à la bonne gouverne de l'organisme en questionnant, en analysant et en approfondissant les informations qu'ils détenaient, ou que la coordonnatrice leur a fournies. Outre les activités régulières, les gestes notables sont détaillés ci-après :

- Comité des activités de financement ou de levée de fonds
- Comité d'évaluation de la direction.
- Recherche et soumission pour la construction d'un nouveau site Web.
- Recherche et soumission pour l'audit de l'organisme au meilleur coût.
- Rencontre avec les bénévoles de Centraide Richelieu-Yamaska.
- Dépôt de demandes de financement à Centraide et à l'Agence de Santé et services sociaux
- Formation comprendre la planification financière (CDC)
- Formation concernant le rôle des administrateurs au conseil d'administration (CDC).
- Représentation à Centraide Richelieu-Yamaska lors d'activité de promotion de l'organisme.
Merci à tous pour votre précieuse collaboration !

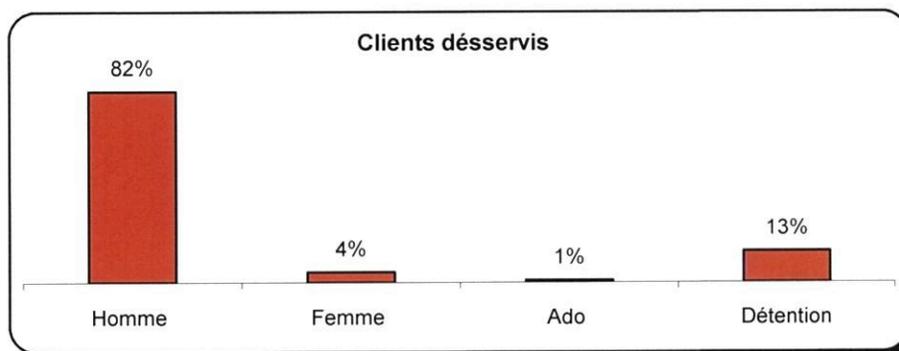
Profil psychosocial des hommes fréquentant nos services

Lors des entrevues effectuées auprès des hommes qui font une demande d'aide, une certaine quantité de données est prélevée dans la plus grande confidentialité. L'objectif de la démarche est de nous permettre de connaître le profil de notre clientèle afin de nous ajuster le mieux possible aux besoins exprimés.

TABLEAU 2

Profil psychosocial de la clientèle 2016-2017

<u>Ponts services</u>		
Homme	93	82%
Femme	5	4%
Ado	1	1%
Détention	15	13%
Total	114	

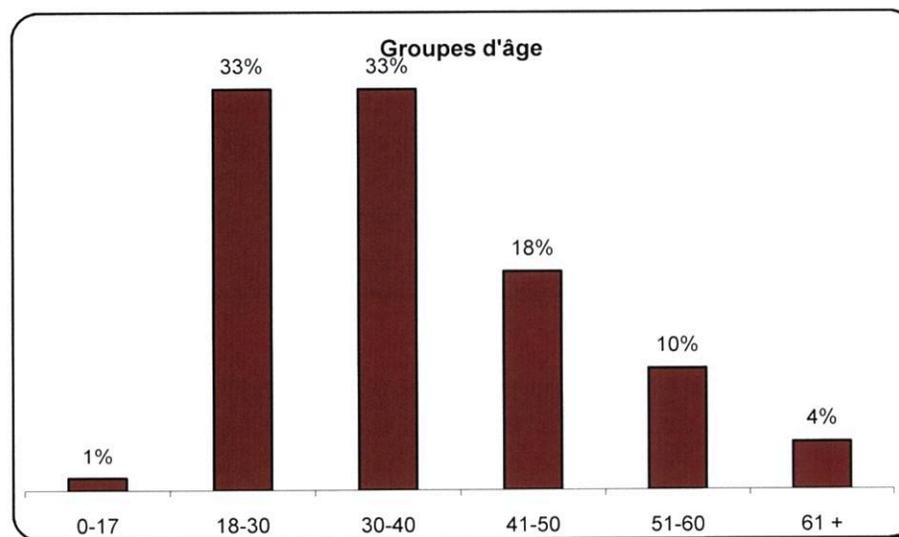


Les prochaines statistiques ne tiennent pas compte de la clientèle en détention.

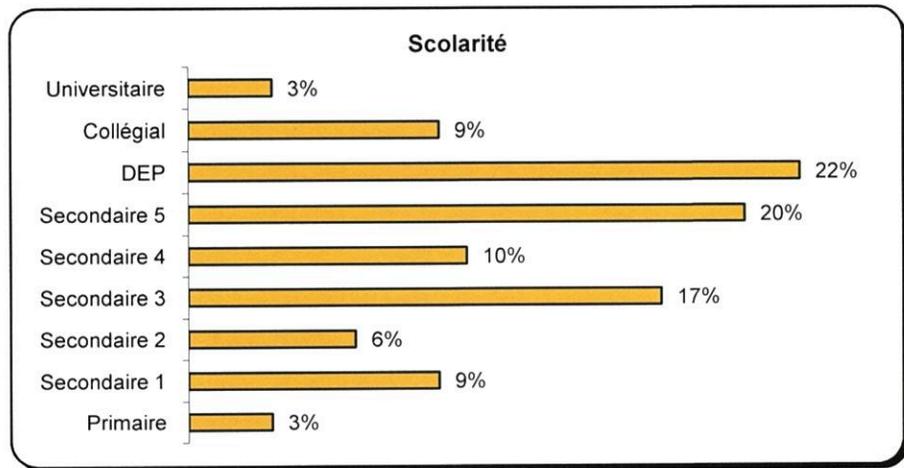
Elles sont totalisées sur 99 clients

Groupes âges

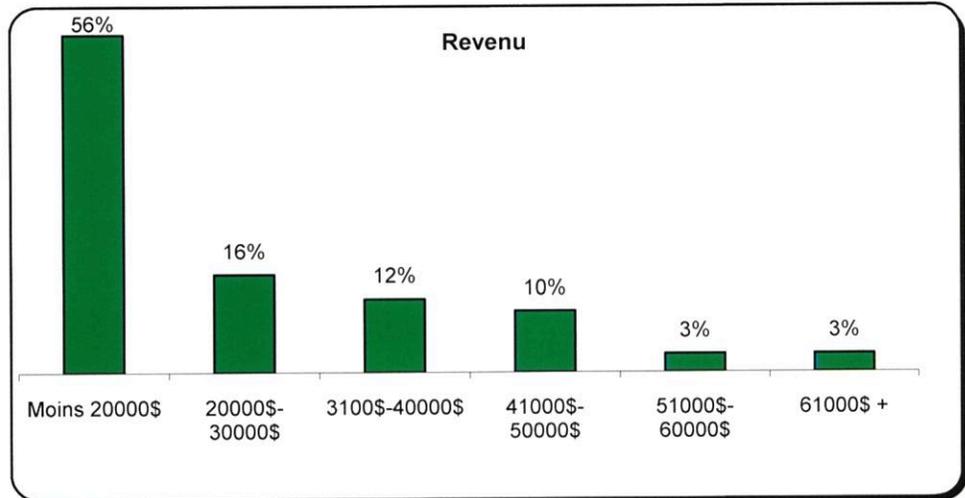
0-17	1	1%
18-30	33	33%
30-40	33	33%
41-50	18	18%
51-60	10	10%
61 +	4	4%
	99	



Scolarité		
Primaire	3	3%
Secondaire 1	9	9%
Secondaire 2	6	6%
Secondaire 3	17	17%
Secondaire 4	10	10%
Secondaire 5	20	20%
DEP	22	22%
Collégial	9	9%
Universitaire	3	3%
	99	

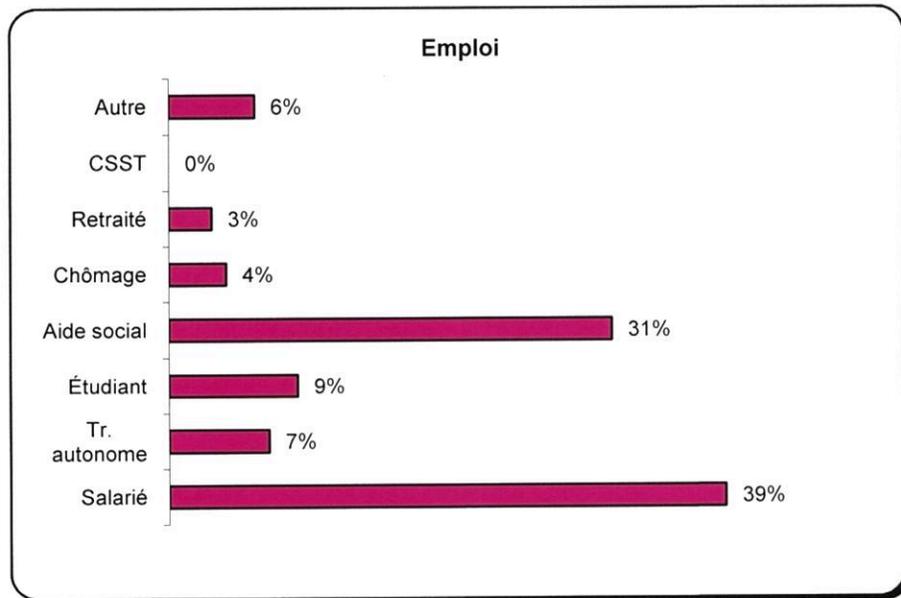


Revenu		
Moins 20000\$	55	56%
20000\$-30000\$	16	16%
31000\$-40000\$	12	12%
41000\$-50000\$	10	10%
51000\$-60000\$	3	3%
61000\$ +	3	3%

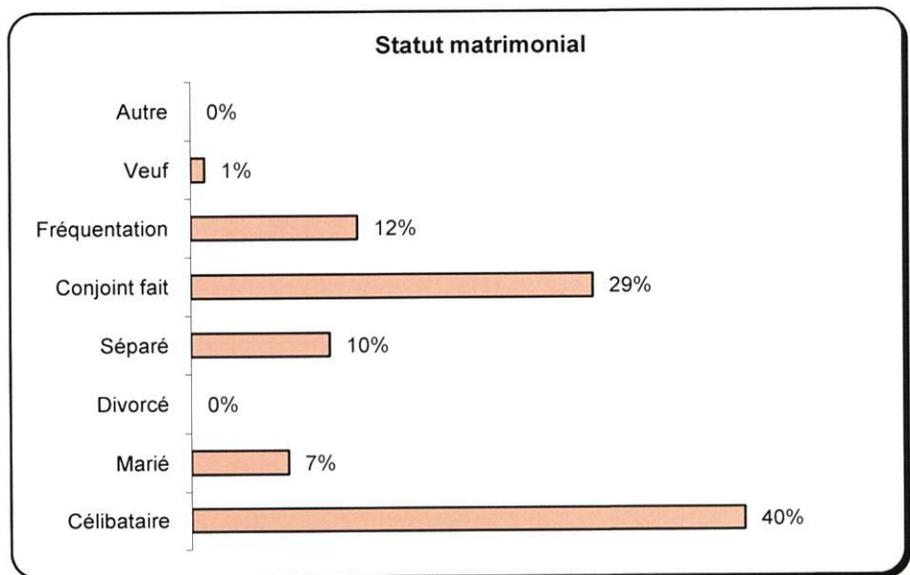


99

Emploi		
Salarié	39	39%
Tr. autonome	7	7%
Étudiant	9	9%
Aide social	31	31%
Chômage	4	4%
Retraité	3	3%
CSST		0%
Autre	6	6%
	99	



Statut		
Célibataire	40	40%
Marié	7	7%
Divorcé		0%
Séparé	10	10%
Conjoint fait	29	29%
Fréquentation	12	12%
Veuf	1	1%
Autre	0	0%
	99	



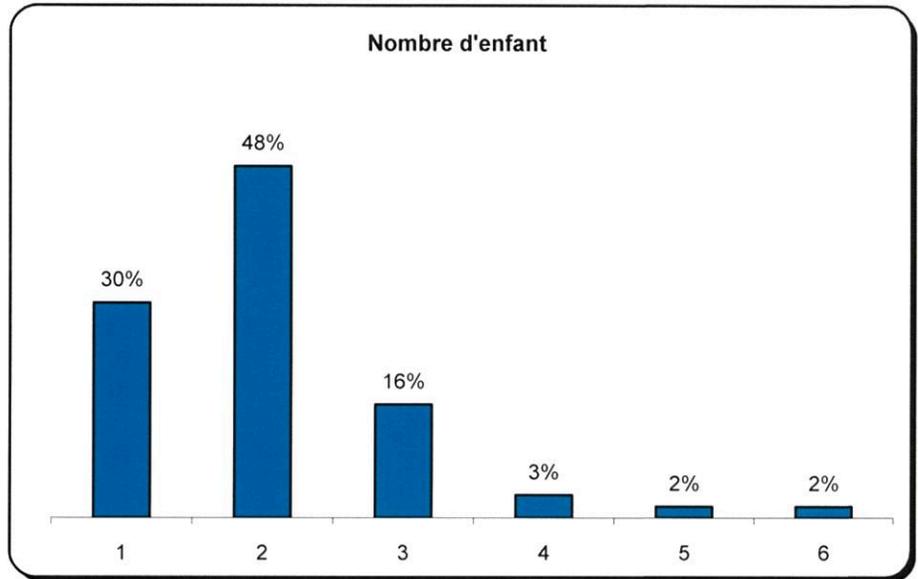
Séparation /12 der. mois		
Oui	37	37%
Non	62	63%
	99	

Enfant		
Oui	64	65%
Non	35	35%
	99	

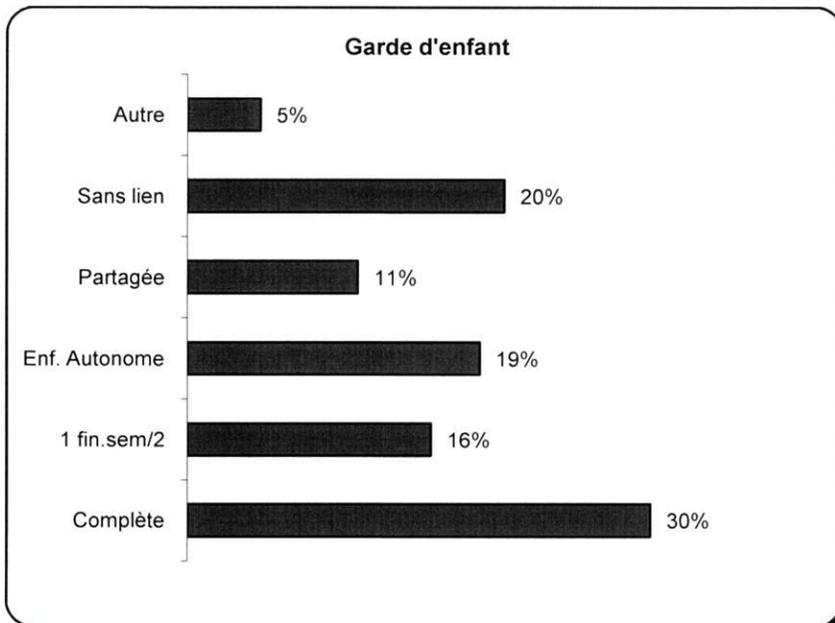
Nbr. enfants		
1	19	30%
2	31	48%
3	10	16%
4	2	3%
5	1	2%
6	1	2%
	64	

Total enfants

19
62
30
8
5
6
130



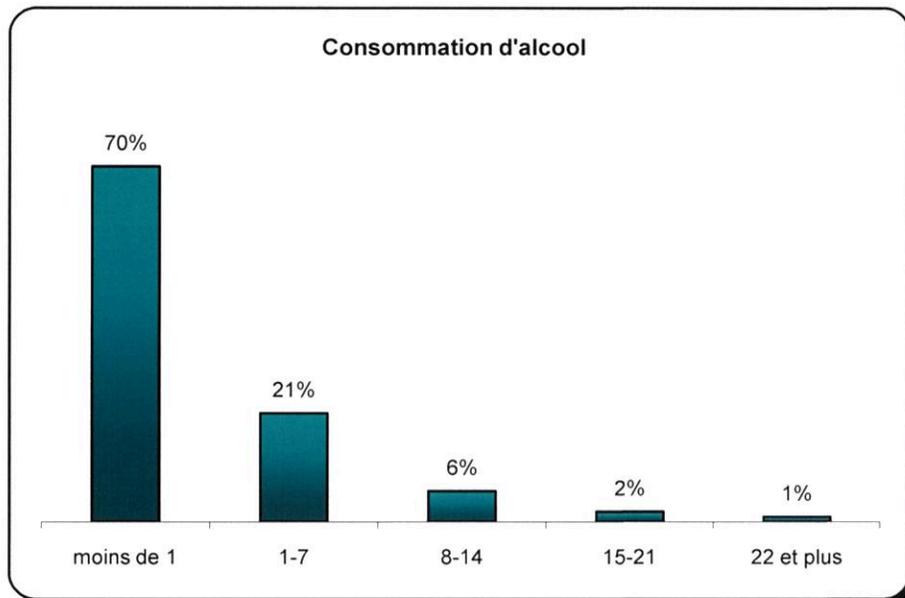
DPJ		
Oui	16	16%
Non	83	84%
	99	



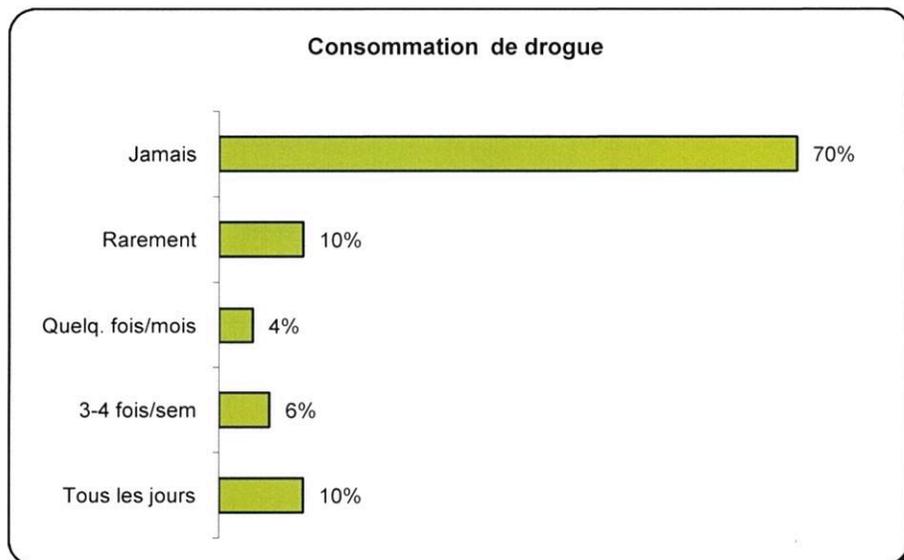
Garde des enfants		
Complète	19	30%
1 fin.sem/2	10	16%
Enf. Autonome	12	19%
Partagée	7	11%
Sans lien	13	20%
Autre	3	5%
	64	

<i>Profil clientèle sur 99 %</i>		
Idée d'homicide	Oui	n/a
	Non	n/a
Idée suicidaire	Oui	21%
	Non	78%
Tentative homicide	Oui	n/a
	Non	n/a
Tentative de suicide	Oui	10%
	Non	89%
Possession arme	Oui	n/a
	Non	n/a
Témoin de violence	Oui	49%
	Non	50%
Dossier judiciaire	Oui	63%
	Non	36%
Violence au travail	Oui	14%
	Non	85%
Probation	Oui	36%
	Non	63%
Ordonnance	Oui	37%
	Non	62%
Conduite agressive	Oui	19%
	Non	80%
Violence envers enfant	Oui	17%
	Non	82%
Prise de médicaments	Oui	51%
	Non	48%

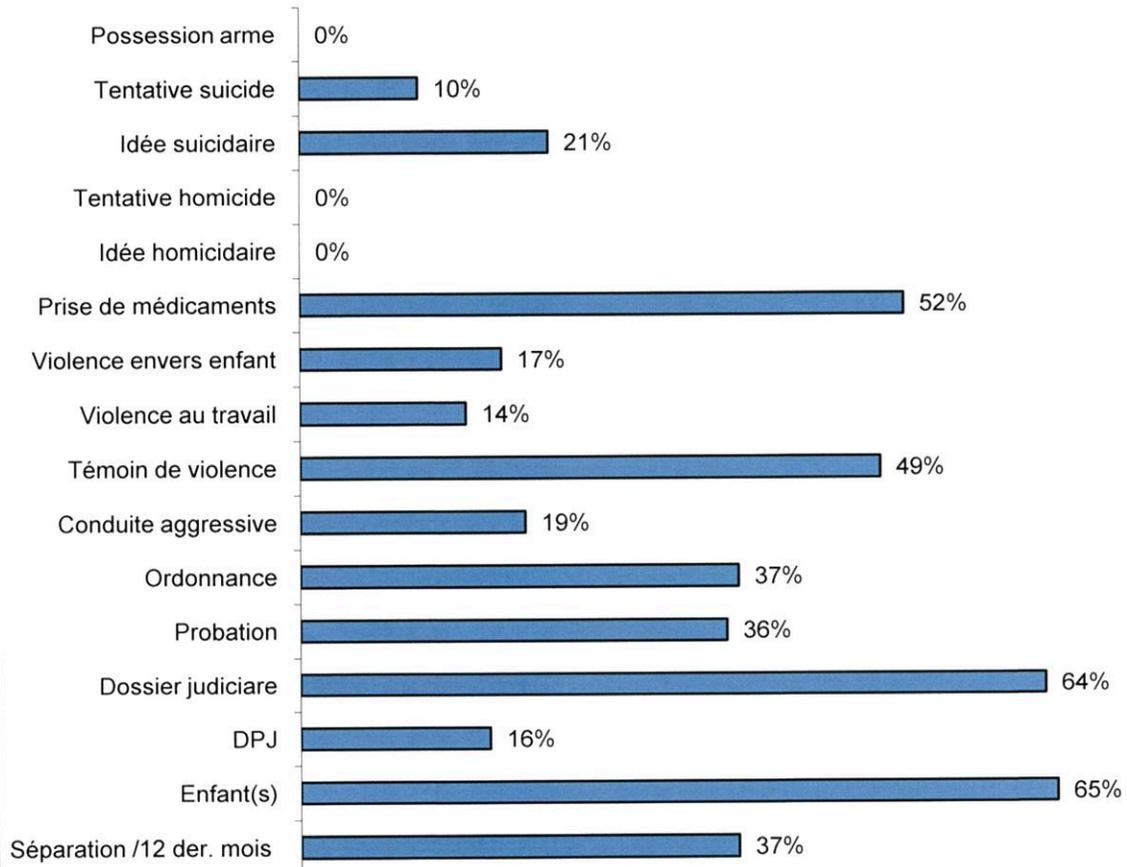
Consommation alcool		
moins de 1	69	70%
1-7	21	21%
8-14	6	6%
15-21	2	2%
22 et plus	1	1%
	99	

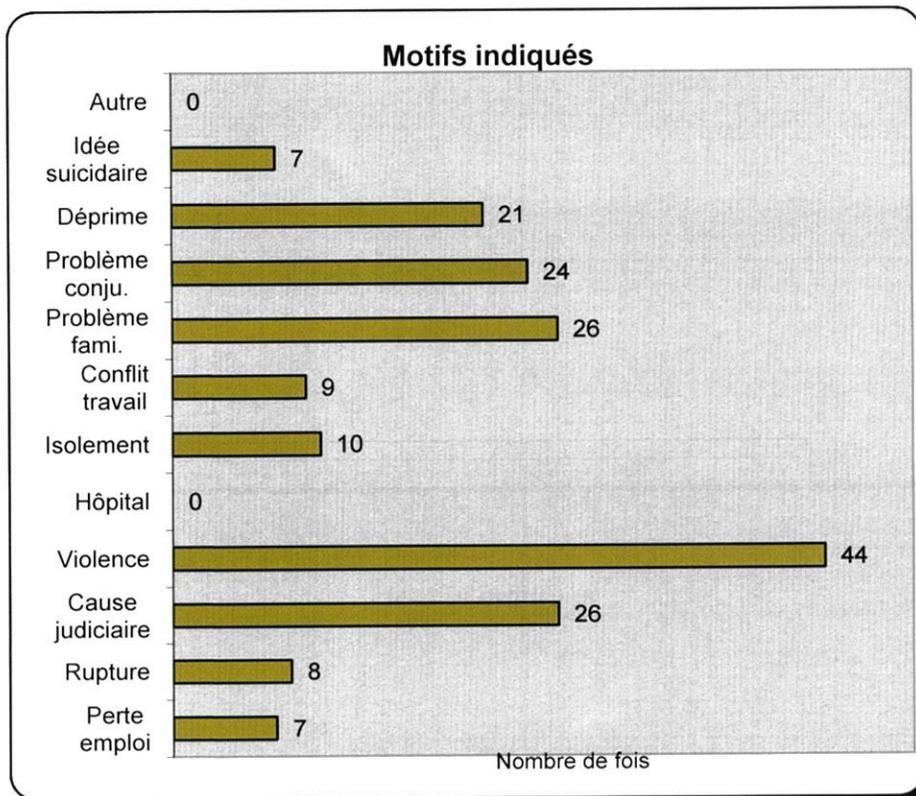
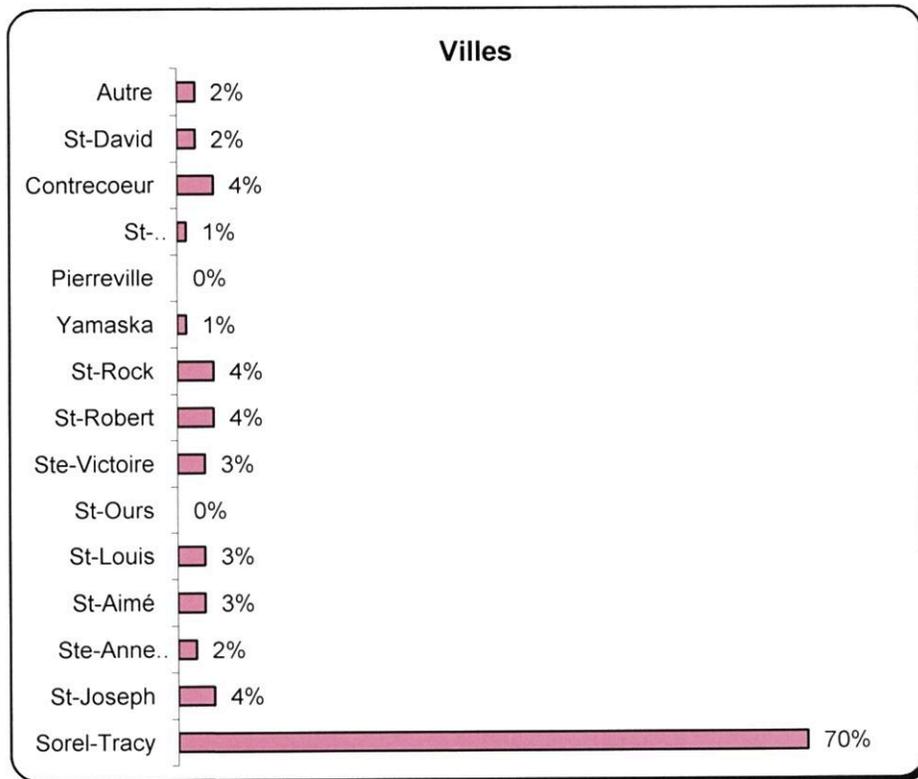


Consommation drogue		
Tous les jours	10	10%
3-4 fois/sem	6	6%
Quelq. fois/mois	4	4%
Rarement	10	10%
Jamais	69	70%
	99	

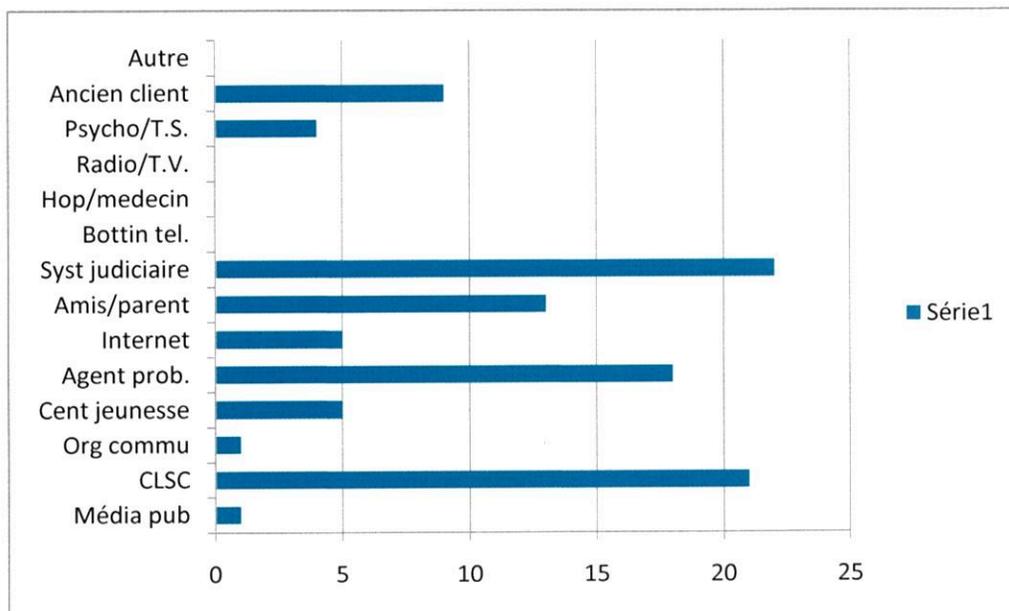


Réponses affirmatives





Référence	
Média pub	1
CLSC	21
Org commu	1
Cent jeunesse	5
Agent prob.	18
Internet	5
Amis/parent	13
Syst judiciaire	22
Bottin tel.	0
Hop/medecin	0
Radio/T.V.	0
Psycho/T.S.	4
Ancien client	9
Autre	
Total	99



2016-2017	# Présences au groupe incluant détention	575
2015-2016	# Présences au groupe incluant détention	328
2016-2017	#Rencontres individuelles: évaluation	288
	#Rencontres individuelles: suivi	97

Aperçu 2017-2018

L'année à venir sera marquée par les projets suivant :

- Réflexion en équipe concernant l'écriture et la mise à jour du code d'éthique propre à la Maison le Passeur.
- Soutenir l'implantation du processus clinique en consolidant ou en améliorant la programmation offerte en intervention de groupe et en individuel.
- Poursuivre les rencontres en équipe et le soutien clinique par M. Alain Vigneault consultant.
- Assurer une cohésion d'intervention auprès de l'équipe.
- Projeter une image positive et valorisante de la clientèle desservie par notre mission.
- Mise en place de notre nouveau site Web.
- Poursuivre la campagne de visibilité. Une bonne partie a été réalisée en début de l'année 2016. Il est essentiel de continuer par des rencontres, présentation de nos services, participation à des formations au CISSS, publicité radio et journaux. Participer également en partenariat avec d'autres organismes à des projets communs contribuant à faire connaître notre mission.
- Une formation en intervention auprès des hommes sera donnée par des organismes qui ont la même mission que nous en Montérégie. Une journée d'échange clinique avec d'autres équipes sera au calendrier dès cet automne. Cette initiative vient de la table des hommes des organismes en Montérégie (TOHOM) dont nous faisons partie et elle a pour but de permettre à tous les intervenants d'échanger leur expertise clinique afin de s'enrichir mutuellement.
- Participation à un projet en partenariat, concernant le développement des services en réinsertion sociale avec le Centre résidentiel communautaire de Joliette-Lanaudière.
- Préparer une porte ouverte et présenter le Voxpop par les jeunes.
- Finaliser le projet « Les bons mots pour en finir avec les maux » en réalisant un Voxpop produit par les jeunes qui sera présenté dans le cadre de la journée de la non-violence le 2 octobre 2017.

L'année à venir sera marquée par les projets suivant suite :

- Poursuivre la réflexion concernant la mise en place d'une activité de financement.
- Promouvoir la mission de l'organisme dans le but de sensibiliser la population aux réalités masculines et de faire tomber certains préjugés. La demande d'aide des hommes fait partie de la solution dans notre recherche d'une société sans violence.
- Élaboration d'un nouveau plan d'action 2018-2021 suite à la journée de planification stratégique.
- Élaboration en partenariat d'un nouveau plan d'action de La détresse des hommes et le présenter à la Table du réseau des services en santé et dépendance du CISSS Montérégie Est.



Rapport rédigé par/ Louise Plante/ Coordonnatrice/Juin 2017

ANNEXE 1 – États financiers vérifiés 2016-2017

MAISON LE PASSEUR

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

MAISON LE PASSEUR

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13
Renseignements complémentaires	14 - 15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Maison Le Passeur

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Maison Le Passeur, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.



Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Maison Le Passeur au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nathalie Langlois, CPA auditrice, CA

Longueuil, le 24 avril 2017

MAISON LE PASSEUR**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Produits		
Subventions (tableau A)	176 012 \$	172 066 \$
Consultation et thérapie (tableau B)	6 024	3 173
Dons	<u>571</u>	<u>3 300</u>
	<u>182 607</u>	<u>178 539</u>
Charges		
Charges découlant des projets (tableau C)	12 160	4 638
Frais généraux et d'administration (tableau D)	<u>157 340</u>	<u>163 850</u>
	<u>169 500</u>	<u>168 488</u>
Excédent des produits sur les charges avant amortissements	13 107	10 051
Amortissements (tableau E)	<u>3 320</u>	<u>3 665</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>9 787</u></u> \$	<u><u>6 386</u></u> \$

MAISON LE PASSEUR

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

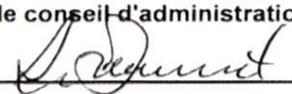
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	<u>Investis en immo- bilisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2017 Total</u>	<u>2016 Total</u>
Solde au début	6 041 \$	11 785 \$	17 826 \$	11 440 \$
Excédent des produits sur les charges	(3 320)	13 107	9 787	6 386
Investis en immobilisations	<u>1 416</u>	<u>(1 416)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>4 137</u> \$	<u>23 476</u> \$	<u>27 613</u> \$	<u>17 826</u> \$

MAISON LE PASSEUR
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	9 925 \$	565 \$
Placements temporaires (note 3)	25 606	25 413
Débiteurs (note 4)	3 389	-
Taxes de ventes à recevoir	1 825	1 680
Frais payés d'avance	<u>944</u>	<u>922</u>
	41 689	28 580
Immobilisations corporelles (note 5)	2 482	5 566
Actifs incorporels (note 6)	<u>1 655</u>	<u>475</u>
	<u><u>45 826</u></u> \$	<u><u>34 621</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Facilités de crédit	2 \$	285 \$
Créditeurs (note 8)	13 431	12 353
Retenues à la source	<u>4 780</u>	<u>4 157</u>
	<u>18 213</u>	<u>16 795</u>
Actifs nets		
Investis en immobilisations	4 137	6 041
Non affecté	<u>23 476</u>	<u>11 785</u>
	<u>27 613</u>	<u>17 826</u>
	<u><u>45 826</u></u> \$	<u><u>34 621</u></u> \$

Pour le conseil d'administration,


 _____, administrateur


 _____, administrateur

MAISON LE PASSEUR**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	9 787 \$	6 386 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 084	3 103
Amortissement des actifs incorporelles	<u>236</u>	<u>562</u>
	13 107	10 051
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Placements temporaires	(193)	(152)
Débiteurs	(3 389)	1 000
Taxes de ventes à recevoir	(145)	836
Frais payés d'avance	(22)	-
Créditeurs	1 078	(466)
Retenues à la source	623	264
Subvention reportée - Ministère de la justice, Service Correctionnel	<u>-</u>	<u>(2 000)</u>
	<u>11 059</u>	<u>9 533</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(297)
Acquisition d'actifs incorporels	<u>(1 416)</u>	<u>-</u>
	<u>(1 416)</u>	<u>(297)</u>
Activité de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	<u>(283)</u>	<u>(8 742)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	9 360	494
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>565</u>	<u>71</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>9 925</u></u> \$	<u><u>565</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C.C-38), offre des services de sensibilisation, de prévention et d'intervention aux hommes de tout âge vivant une problématique de violence, des difficultés émotionnelles, d'isolement social et affectif ou de détresse personnelle dans la région de Sorel-Tracy au Québec.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, des effets à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs, et du dû à des administrateurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	33 %
Améliorations locatives	20 %
Système téléphonique	20 %
Système d'alarme	20 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Logiciels	Amortissement dégressif	20 % et 33 %
Site internet	Amortissement linéaire	33 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus

Subventions, dons et apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Cotisations, services et autres

Les produits découlant des services de consultation et les autres services sont constatés lorsque les services sont rendus. Les cotisations sont constatées annuellement au renouvellement de la cotisation.

Dons reçus sous forme de biens et services

L'Organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par l'Organisme à défaut d'un apport.

Plusieurs services et activités sont offerts par des membres et bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, le coût de ces services et ces activités n'est pas comptabilisé dans les états financiers.

L'Organisme attribue une valeur à certains biens et services reçus de partenaires, en fonction des coûts estimés ou de leurs valeurs marchandes respectives. Un produit et une charge du même montant sont inscrits aux résultats de l'exercice, n'entraînant aucun mouvement de trésorerie.

3. Placements temporaires

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Épargne à rendement progressif, 1,50 % (1,25 % en 2016), échéant en février 2020	15 606 \$	15 413 \$
Épargne à rendement progressif 1,7 % (1,1 % en 2016), échéant en février 2018	<u>10 000</u>	<u>10 000</u>
	<u>25 606 \$</u>	<u>25 413 \$</u>

MAISON LE PASSEUR

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

4. Débiteurs

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Débiteurs autres	<u>3 389</u> \$	<u>-</u> \$

5. Immobilisations corporelles

	<u>2017</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier de bureau	4 460 \$	4 142 \$	318 \$
Matériel informatique	6 786	6 081	705
Améliorations locatives	3 561	2 848	713
Système téléphonique	2 065	1 652	413
Système d'alarme	<u>1 075</u>	<u>742</u>	<u>333</u>
	<u>17 947</u> \$	<u>15 465</u> \$	<u>2 482</u> \$

	<u>2016</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier de bureau	4 460 \$	4 062 \$	398 \$
Matériel informatique	8 483	6 114	2 369
Améliorations locatives	3 561	2 136	1 425
Système téléphonique	2 065	1 239	826
Système d'alarme	<u>1 075</u>	<u>527</u>	<u>548</u>
	<u>19 644</u> \$	<u>14 078</u> \$	<u>5 566</u> \$

6. Actifs incorporels

	<u>2017</u>			<u>2016</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Logiciels	2 161 \$	1 922 \$	239 \$	475 \$
Site internet	<u>1 416</u>	<u>-</u>	<u>1 416</u>	<u>-</u>
	<u>3 577</u> \$	<u>1 922</u> \$	<u>1 655</u> \$	<u>475</u> \$

MAISON LE PASSEUR

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

7. Facilités de crédit

L'organisme dispose de facilités de crédit autorisées sur VISA Accès-D Desjardins de 11 000 \$ comportant une marge de crédit de 10 000 \$ et une carte de crédit de 1 000 \$ portant intérêt au taux de base plus 5.5 % (taux effectif 8.2 %). Les termes de cette entente sont renégociés annuellement. Au 31 mars 2017, le solde de la marge de crédit était de 2 \$ (285 \$ en 2016).

8. Crédoiteurs

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Fournisseurs	5 526 \$	5 837 \$
Salaires et vacances	<u>7 905</u>	<u>6 516</u>
	<u>13 431 \$</u>	<u>12 353 \$</u>

9. Politiques et procédures de gestion du capital

L'organisme définit son capital comme étant le total des actifs nets.

L'organisme gère son capital en partie par le biais de la recherche de subventions auprès d'autres organismes et auprès des gouvernements. De plus, l'organisme s'assure d'avoir le financement à long terme nécessaire pour ses investissements en immobilisations et pour la réalisation de ses projets.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les montants fixés pour les services qu'il rend et les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme est soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec les apporteurs de fonds et concernant les apports affectés à des dépenses particulières. L'organisme, ainsi que son conseil d'administration, font un suivi continu des exigences, sur une base récurrente. Au cours de l'exercice, l'organisme s'est conformé à ces exigences.

10. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 1 869 \$ et les versements au cours du prochain exercice sont les suivants :

2018	1 869 \$
------	----------

11. Opération entre parties apparentées

Dans le cadre de leurs activités quotidiennes, la directrice et les intervenants engagent des frais de kilométrages, de repas et certaines dépenses de fournitures pour le compte de l'organisme. L'organisme leur rembourse ces dépenses au montant payé sur présentation d'un rapport de dépenses. Le total de ces frais remboursés à la directrice et aux employés est de 778 \$ (1 600 \$ en 2016).

12. Dépendance économique

L'Organisme dépend du soutien financier du Gouvernement du Québec - Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de la Montérégie-Centre, programme PSOC pour accomplir sa mission.

13. Instruments financiers

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

MAISON LE PASSEUR
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Tableau A		
Subventions		
PSOC - mission globale	153 592 \$	151 771 \$
Centraide	13 500	13 500
Service correctionnel	4 795	6 795
Subvention Emploi Canada	2 520	-
Subvention Projet Jeunesse	<u>1 605</u>	<u>-</u>
	<u><u>176 012</u></u> \$	<u><u>172 066</u></u> \$

Tableau B		
Consultation et thérapie		
Démarche de croissance	4 055 \$	1 785 \$
Autres	1 449	159
Intérêts	311	247
Cotisations des membres	125	230
Consultations	<u>84</u>	<u>752</u>
	<u><u>6 024</u></u> \$	<u><u>3 173</u></u> \$

Tableau C		
Charges découlant des projets		
Honoraires des intervenants	9 173 \$	1 905 \$
Activités générales	1 919	1 080
Projet "Les bons mots pour en finir avec les maux"	702	-
Honoraires de supervision	366	1 465
Service correctionnel	<u>-</u>	<u>188</u>
	<u><u>12 160</u></u> \$	<u><u>4 638</u></u> \$

MAISON LE PASSEUR
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Tableau D		
Frais généraux et d'administration		
Salaires et charges sociales	129 170 \$	137 973 \$
Loyer	8 440	7 974
Honoraires professionnels	4 593	4 338
Fournitures de bureau et papeterie	3 403	3 375
Télécommunications et internet	3 195	2 476
Publicité et promotion	2 129	1 518
Associations et cotisations	1 959	1 076
Représentation, réunions et frais de congrès	1 487	1 119
Assurances	1 215	1 486
Déplacements	641	1 179
Formation	621	239
Frais bancaires	306	419
Entretien et réparations	181	678
	<u>157 340 \$</u>	<u>163 850 \$</u>

Tableau E		
Amortissements		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 084 \$	3 103 \$
Amortissement des actifs intangibles	<u>236</u>	<u>562</u>
	<u>3 320 \$</u>	<u>3 665 \$</u>